



Hénin-Beaumont

Mairie d'Hénin-Beaumont

1 Place Jean Jaurès

BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex

Pôle Rayonnement

Service Manifestations et Vie Associative

Affaire suivie par :

Bruno CLAVET - Responsable

Tél. : 03.21.74.87.27

bruno.clavet@mairie-heninbeaumont.fr

A Hénin-Beaumont, le

Objet : Mise en concurrence de l'occupation du domaine public pour manèges pour enfants

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses festivités la municipalité d'Hénin-Beaumont organise un marché de Noël du 9 décembre au 21 décembre 2022. Ainsi, afin de proposer des animations de qualité, 2 emplacements sont disponibles pour :

- 1 carrousel dont le diamètre doit être compris entre 10 à 12 m
- 1 jeu de glissades / luges de 24 x 4 m maximum

A noter que ces manèges seront installés gratuitement par le/les prestataires et que ces derniers assureront le financement des installations par les recettes générées par la vente de tickets.

Dans ce souci de qualité, la municipalité d'Hénin-Beaumont a mis en place un dossier de candidature prenant en considération l'ordonnance N°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1^{er} juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public. Pour ce faire, le dossier d'inscription sera évalué selon les critères suivants :

- 50 % critères qualité et esthétique du manège
- 30 % tarifs proposés
- 20% expérience

Votre candidature sera étudiée à partir de :

1. L'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. Des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
3. De photographies significatives représentant les manèges proposés





Hénin-Beaumont

Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet d'une autorisation individuelle ou d'un courrier de refus le cas échéant.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Steeve BRIOIS

Maire d'Hénin-Beaumont,
Conseiller Départemental du Pas-de-Calais

Dossier complet à retourner pas courrier ou mail avant le mercredi 1^{er} décembre 2022 à 17h, délai de rigueur, à l'attention de :

Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont
Mise en concurrence du domaine public
1 place Jean Jaurès
62110 Hénin-Beaumont
bruno.clavet@mairie-heninbeaumont.fr

